

GAMBIE



Petit gibier africain et phacochère



CAMPEMENT DE CHASSE

Trois campements vous accueilleront sur une zone de chasse de 350.000 hectares :

- N'JAU :

Campement situé sur la rive nord de Bolong, très confortable d'une capacité de 12 chasseurs en chambre single. A 6h00 de routes et pistes (bon état) depuis Dakar ou 3 heures de Banjul. En bordure de Bolong et au cœur de la zone de chasse, le campement de N'JAU est en pleine nature, les amoureux de la nature y trouveront un havre de paix. Chacune des 12 cases est entièrement équipée pour une ou deux personnes. Climatisation, lavabos, douches, sanitaire sont intégrés à chacune d'entre elles. La case restaurant est placée en bordure de bolong, il vous y sera servi une cuisine de qualité traditionnelle et française. La dimension humaine du campement lui confère l'ambiance familiale et conviviale si chère aux amateurs de chasse.

- MAMUDFANA :

Campement situé sur la rive sud de Bolong, très confortable d'une capacité de 10 chasseurs en chambre single climatisée avec lavabos douches et sanitaires intégrés. A 7h00 de routes et pistes (bon état) depuis Dakar ou 4 heures Banjul. Le campement de MAMUDFANA est en de nombreux points la copie de N'JAU. Il se situe au cœur de la zone de chasse et se compose de 10 cases avec le même confort que sur N'JAU.

- BAMBALI :

En 2006 nous avons re-équipé le campement de BAMBALI. Il est situé sur la rive nord-est du fleuve Gambie, il se compose de 7 cases climatisées avec lavabos douches et sanitaires intégrés. A 1h00 de routes de Njau.

NOS EQUIPEMENTS :

Nos trois campements sont équipés de véhicules pick up, de 4x4 et de véhicules de transfert. Nous possédons un bateau de 23 mètres motorisé Yamaha de 40 Chevaux qui nous sert à effectuer les transferts entre le campement de Njau et le campement de Mamudfana.

RESTAURATION :

Cuisine traditionnelle et européenne.

Grill et Barbecue en plein air. Un four à pain.

Restauration de grande qualité, alternant des repas composés de gibier, de viande, ainsi que des spécialités.

Un bar sur chaque campement.

C.P.LV

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Licence 083.96.0006

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

LES ACTIVITES :

Chasse tous les jours du lever au coucher du soleil, avec des heures de départ en rapport avec la chasse et la distance du lieu de chasse.

Retour au campement pour déjeuner et se reposer avant la chasse de l'après-midi.

Par groupe de 5 maximum pour la chasse devant soi (francolins, Pintades, Gangas, Tourterelles, oies, phaco etc. ...) avec un rabatteur pour chaque fusil.

Par groupe indéterminé pour la passée aux tourterelles et gangas, chaque chasseur étant espacé d'un minimum de 50 mètres.

1 chasseur et 1 pisteur pour la chasse au phacochère au pistage ou à l'affût.

POINTS FORTS :

Trois zones de chasse, une diversité des espèces et des biotopes, un espace encore protégé.

GIBIER :

Gangas du matin et Gangas du soir, Pigeon Rosnier, Pigeon Vert, Pigeon à Epaulettes Violettes, Tourterelles (5 variétés), Poule de Roche, Francolin, Pintade, Lièvre, Oies de Gambie, Dendrocygne Veuf, Sarcelle suivant pluviométrie des pluies. Phacochère pour le grand gibier.

QUOTAS :

Afin de préserver le potentiel de gibiers, les autorités Gambiennes ont depuis longtemps fixé les quotas :

* 6/7 francolins par jour.

* 1 ou 2 phacochères mâle par séjour de chasse suivant les quotas attribués.

Petit gibier avec un calibre 12, prendre une arme solide capable de résister, et un étui dur pour les déplacements en voiture. Le phacochère se tire à la carabine 7 X 64 ou 300 Magnum.

ARMES ET MUNITIONS :

L'importation des cartouches à plomb est interdite en Gambie ; nous vous les proposons sur place au campement au prix unitaire de 0.53 € Calibre 12 et 0.55 € Calibre 20 (Tunet ou Rio).

CARTOUCHES à BALLE : L'importation est tolérée ; 20 par chasseur.

PERMIS DE CHASSE :

On chasse en Gambie avec un permis petite chasse, qui comporte un permis d'importation des armes. Le chasseur doit fournir sur un questionnaire les indications nécessaires pour l'obtention du permis. (Document joint + photocopie du permis de chasser national + 4 photos d'identité).

FORMALITES :

- Passeport obligatoire en cours de validité, fièvre jaune obligatoire
- Permis de chasse gambien.
- Vaccinations : antitétanique et hépatite B, recommandées : antitétanique.
- Traitement antipaludéen conseillé.
- Visa sur place de 50 € /personne

C.P.LV

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18

www.cplv.fr

Licence 083.96.0006

e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

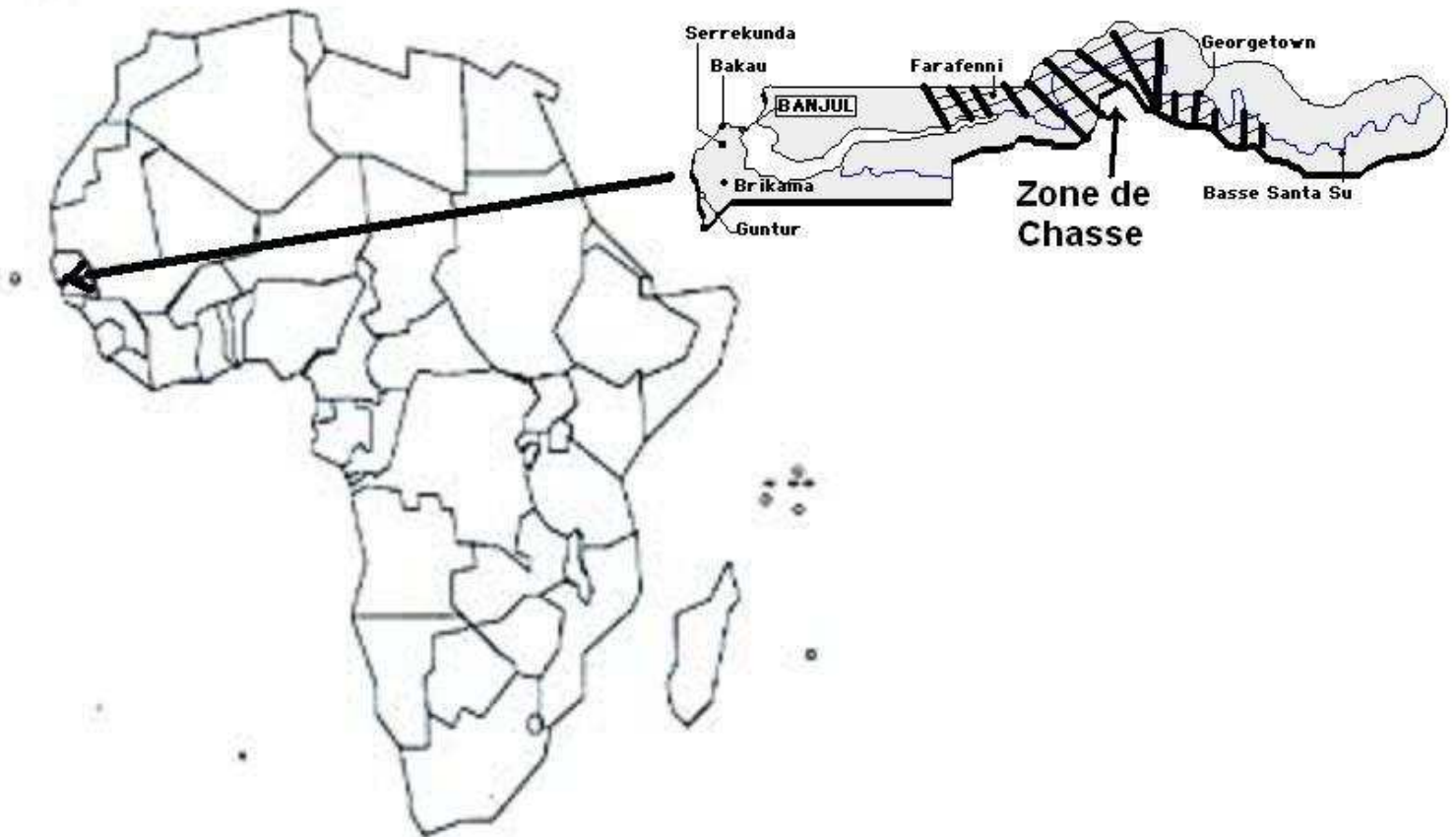
SAISON :

Du 1er Janvier au 30 Avril.

CLIMAT :

Sec, la température moyenne atteint un maximum de 40° et un minimum de 23°.

SITUATION GEOGRAPHIQUE:



C.P.LV

Chasse Pêche Loisirs Voyages

Tel : 04.94.73.20.43 - Fax : 04.94.73.41.18 www.cplv.fr

Licence 083.96.0006

e-mail : cplvreillane@wanadoo.fr

PROGRAMME

9 jours / 7 nuits / 6 jours de chasse

JOUR 1 (JEUDI) : Départ de PARIS pour BANJUL. Accueil à l'aéroport de Dakar et assistance pour les formalités. Transfert pour le camp. Accueil, installation, dîner et nuit.

JOUR 2 au JOUR 7 : 6 jours de chasse en pension complète.

JOUR 8 (JEUDI) : Petit déjeuner et transfert pour BANJUL puis décollage pour PARIS.

JOUR 9 (VENDREDI) : Arrivée à PARIS dans la matinée.

PRIX & CONDITIONS

| | Chasseur | Accompagnant |
|-------------|-----------------|---------------------|
| Prix | 2 350 € | 1 380 € |

Ces prix comprennent :

- ✓ Le transport aérien Paris ou Province / Banjul / Paris ou Province sur vols réguliers Brussels Airlines en classe économique.
- ✓ Les transferts entre Banjul et le campement en minibus aller / retour pour un groupe de 6 chasseurs
- ✓ L'assistance et l'accueil à l'aéroport par notre équipe pour le dédouanement des armes
- ✓ Le séjour en pension complète hors boissons de table / bar
- ✓ Organisation de 6 jours de chasse avec guide de chasse, pisteur, porteur, chauffeur.
- ✓ L'assurance RC professionnelle CPLV

Ces prix ne comprennent pas :

- ✓ Les taxes aéroports (d'environ 219 € à régler avant votre départ)
- ✓ La taxe pour l'arme de Brussels Airlines de 40 €/trajet /arme à régler directement à l'aéroport
- ✓ L'assurance voyage : nous consulter

(Tous les extras sont à régler sur place en espèces)

- ✓ Le permis de chasse et le permis de port d'armes (250 € pour 1 arme et 290 € pour 2 armes)
- ✓ Le visa et taxe de tourisme à prendre sur place 80 €
- ✓ Les repas hors campement de chasse (durant les transferts)
- ✓ La taxe d'abattage pour les phacochères et les cynocéphales : 100 € / pièce
- ✓ Les munitions 0,56 € cal 12, 0,58 € calibre 20, en vente au campement de chasse .
- ✓ Les boissons de bar et table (180 Euros illimité hors boissons offertes au pisteur et personnel du camp)
- ✓ Chambre single climatisée (100 € par semaine)
- ✓ Les pourboires (pisteur, personnel, etc...)

RESERVATION : 50 % à la réservation. Solde 45 jours avant le départ.

CONDITIONS d'ANNULATION :

- du Jour de la commande à 90 jours avant le départ : 15 % du montant du forfait et du vol.
- de 90 jours à 60 jours avant le départ : 30 % du montant du forfait et du vol.
- de 59 jours à 45 jours avant le départ : 50 % du montant du forfait et du vol.
- de 44 jours au Jour du départ : 100 % du montant du forfait et du vol.

